



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Entraide mondiale

membre de **actalliance**



Approche basée sur les droits

Du local à l'international

Rapport annuel 2023



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Entraide mondiale

membre de **actalliance**

Présentation générale

La Fédération Luthérienne Mondiale (FLM) intègre une Approche Basée sur les Droits dans son travail depuis toujours. Alors que le département d'Entraide Mondiale prépare sa nouvelle stratégie 2025-2031, les droits humains seront encore plus fortement soulignés en tant que fondement de tout son travail. Dans un monde de plus en plus tumultueux et empreint de cynisme, où le consensus autour du cadre des droits humains semble être compromis, la FLM continuera à défendre ce principe en tant que pilier fondamental. En restant fermement attaché à cette conviction, nous pensons que le titre de notre stratégie « Pour donner un avenir et de l'espoir » peut devenir une réalité.

Le programme Approche Basée sur les Droits « du Local à l'International » (et retour au local) est l'expression de cet engagement. Il a été un facteur clé de la visibilité et de la crédibilité de cette approche au sein de la FLM au fil des années, et a ainsi contribué à garantir qu'elle soit intégrée en tant qu'élément central de son identité. L'élément « local » est le point de départ : tout ce que nous faisons est centré sur les personnes, axé sur les droits et la dignité de chaque individu – femme, homme, fille, garçon – que nous servons.

Ce rapport décrit ce programme dans le monde en 2023, autour de thématiques précises selon les pays : les droits des réfugiés au Tchad, en Éthiopie, au Kenya, au Soudan du Sud et en Ouganda, des femmes au Burundi, en Irak et en Jordanie, le droit foncier en Angola et au Mozambique, et les droits des personnes et communautés marginalisées au Myanmar. Ces exemples donnent une expression concrète à notre théorie du changement, qui aborde notre compréhension de comment un changement positif peut se produire, et de ce en quoi peut consister notre contribution.

Notre théorie du changement nous rappelle que dans un climat international de turbulence, de crise et de dégradation des droits fondamentaux, nous reconnaissons que les personnes sont elles-mêmes les principaux agents de leur propre avenir. La FLM soutient ces personnes et communautés locales. Nous menons une réponse

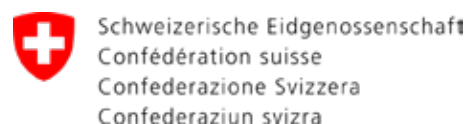
humanitaire toujours tournée vers le long terme, ancrée dans une relation de confiance avec les communautés, pour construire durablement la résilience, la paix et la cohésion sociale. Dans le même temps, nous travaillons à faire évoluer les structures de la société, en œuvrant pour la justice et le respect des droits fondamentaux.

Par solidarité, nous faisons en sorte que les voix et les actions de ceux qui sont à la base soient amplifiées aux niveaux national et international.

La méthode « du local à l'international » est une méthodologie de programme qui exprime cette idée de manière cohérente et réalisable. Chaque intervention est menée dans un cadre logique clair et cohérent, avec des activités au niveau local, national et international, toujours ancrées dans un pays donné et une localité spécifique. Viser le changement pour cette localité, à cet endroit, et s'astreindre à la discipline d'indicateurs spécifiques d'améliorations locales et concrètes des droits, du

bien-être et de la vie des enfants, des femmes et des hommes, est un moyen de nous responsabiliser et de nous concentrer sur l'objectif ultime de toute cette activité. L'objectif est que les gens n'aient pas seulement le droit théorique à quelque chose d'établi, mais qu'ils aient cette chose elle-même : une bonne santé, une éducation adéquate, des opportunités réelles, un environnement sain, une sécurité économique et de l'espoir pour l'avenir.

La collaboration et la co-création avec nos amis et partenaires restent essentielles à cet égard, notamment Bread for the World, Act Church of Sweden, Finn Church Aid (FCA), le Département fédéral suisse des affaires étrangères, le Comité national allemand, l'Église évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA), l'Australian Lutheran World Service (ALWS), le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), l'UPR Info et de nombreux autres partenaires locaux. Nous sommes plus que jamais reconnaissants de notre partenariat avec tous ces acteurs.



Participer à l'Examen Périodique Universel

La FLM a choisi de participer de manière stratégique à l'examen périodique universel (EPU), un mécanisme unique du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) qui a pour but d'améliorer la situation en matière de droits humains sur le territoire de chacun des 193 pays membres de l'ONU. Depuis 2015, la FLM a participé à ce mécanisme dans 12 pays, à travers des activités variées avec des partenaires de la société civile : coordonner, renforcer les capacités, recueillir des données, soumettre des rapports alternatifs, permettre à des acteurs



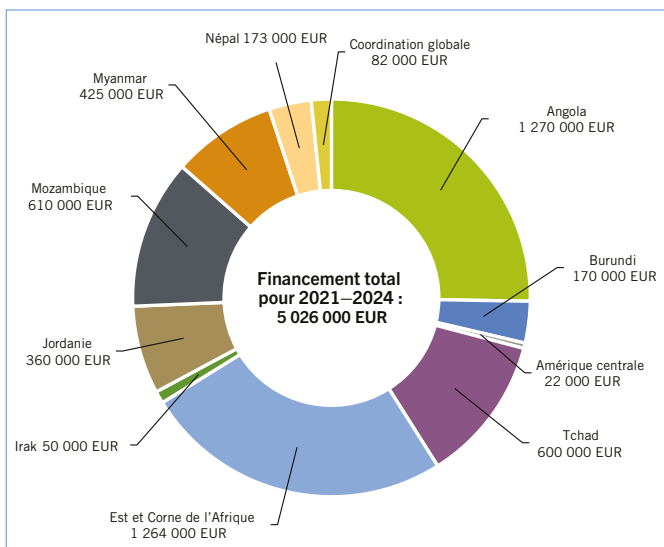
locaux de rencontrer des missions diplomatiques au siège de l'ONU à Genève à l'occasion de pré-sessions de l'EPU, ou fournir une assistance technique pour le suivi des recommandations.



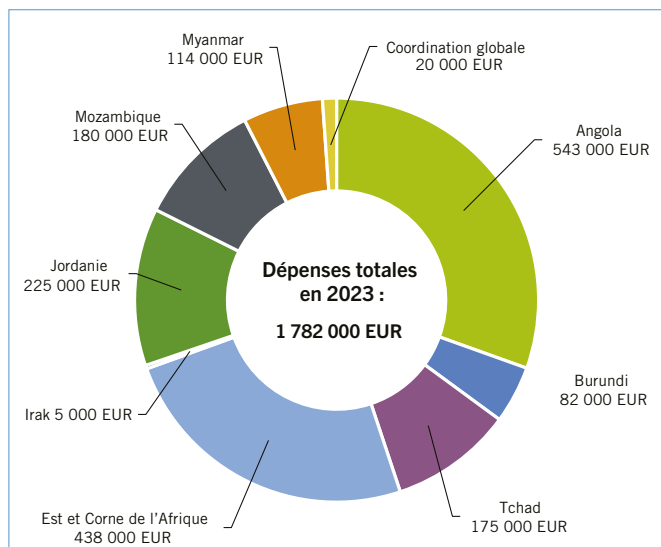
Pays impliqués dans l'initiative en 2023



Ressources (2021-2024)



Dépenses réalisées en 2023



1. Les Droits des réfugiés

Promouvoir le droit à la terre et l'inclusion des réfugiés au Tchad



La FLM intervient dans divers camps de réfugiés dans le sud et l'est du pays, où l'afflux massif de réfugiés au cours des dernières décennies a mis à rude épreuve les ressources, et exercé une pression particulière sur l'accès à la terre pour les moyens de subsistance. La FLM et son partenaire ATURAD travaillent à la fois avec les réfugiés et les communautés d'accueil et a ainsi pu fournir un capital de départ pour des activités génératrices de revenus à 149 bénéficiaires (116 femmes, 33 hommes) investissant dans l'agriculture, l'élevage ou d'autres métiers. 160 jeunes (71 femmes, 89 hommes) organisés en huit groupes ont été accompagnés dans le développement de leurs compétences et activités en couture, soudure, menuiserie et mécanique. 50 bénéficiaires ont été formés aux techniques de restauration des terres dégradées pour de meilleurs rendements agricoles. Ainsi, 30 hectares de terres arables ont été restaurées pour le maraîchage.



Grâce au soutien reçu pour développer son activité génératrice de revenus, Harouna Adamou a acheté des semences et du matériel de jardinage. Sa récolte sert en partie à nourrir sa famille, et le reste est vendu sur le marché local. Photo : LWF/M. Renaux

Grâce à son partenaire APLFT, diverses formations, campagnes de théâtre populaire, concours de dessin et espaces de dialogue avec les autorités ont sensibilisé la communauté aux droits humains, touchant plus de 5400 personnes, particulièrement les réfugiés et les femmes.

Grâce au projet, des espaces ont été créés pour permettre aux réfugiés d'interagir avec les communautés d'accueil et les autorités, afin de négocier et de convenir de l'accès à la terre de manière transparente et contractuelle. Trois villages champions qui ont particulièrement bien réussi dans ce domaine sont promus en exemple et récompensés par la réalisation de projets concrets au bénéfice de leurs communautés, comme le forage d'un puits d'eau. Par ailleurs, trois séances d'information et de consultation communautaire ont été organisées en collaboration avec la Commission Nationale pour la diffusion du contenu de la loi Asile n°027/PR/2020, et de son décret d'application, touchant 137 personnes.



La FLM et son partenaire CADH (Collectif d'associations de défense des droits de l'homme) ont travaillé ensemble pour sensibiliser la société civile et lui permettre de s'engager dans l'Examen Périodique

Universel (EPU). Une collecte de données a été réalisée dans 14 villes différentes par l'intermédiaire des antennes locales des organisations du collectif afin de préparer la rédaction d'un rapport alternatif. Des entretiens et des groupes de discussion ont été organisés avec des victimes de violations des droits humains, des lanceurs d'alerte, des informateurs clés et des autorités. Ces données ont été compilées sur quatre questions thématiques : le cadre institutionnel, les droits socio-économiques et culturels, les droits civils et politiques, et les droits de groupes spécifiques. Les sujets prioritaires pour la FLM sur les droits des réfugiés et des femmes ont été inclus.



Au niveau international, trois partenaires de la société civile et membres du personnel de la FLM se sont rendus à Genève et ont pu exprimer leurs préoccupations et recommandations en tant que panélistes lors de la pré-session de l'EPU, ainsi que lors d'un événement organisé par la délégation de l'UE. Ils ont également rencontré de façon bilatérale cinq missions diplomatiques et de nombreuses autres parties prenantes, notamment en poursuivant leur voyage à Berlin. L'accent a été mis sur les recommandations relatives aux droits civils et politiques, aux droits des enfants, aux droits des réfugiés et aux droits des femmes, notamment en ce qui concerne les mutilations génitales féminines.

Défendre les droits des réfugiés à Kakuma et à Dadaab au Kenya



Au Kenya, le projet a touché un large éventail de participants dans les camps de réfugiés de Kakuma et Dadaab, impliquant directement 882 personnes (367 hommes, 515 femmes, et au total 20 % de jeunes). Grâce aux plateformes mises en place par la FLM, des problèmes liés aux droits humains ont été soulevés, dont au moins 30 % ont été résolus ou renvoyés pour une action ultérieure. Deux cliniques d'assistance juridique ont aidé 149 membres de la communauté, tandis que des forums de plaidoyer ont permis à 60 détenteurs de droits de discuter de leurs problèmes avec les autorités. Par conséquent, la Commission nationale des droits humains du Kenya (KNCHR) s'est engagée à enquêter sur divers cas de morts, de viol, de travail des enfants et d'agressions commises par des agents des forces de l'ordre. En outre, les autorités se sont engagées à créer un poste de police supplémentaire à Kakuma pour répondre au problème de l'insécurité générale.

La sensibilisation à la justice de genre a été encouragée lors des principales journées internationales des droits humains, avec un accent particulier sur la violence basée sur le genre, et les mécanismes d'aide aux victimes. En outre, une étude a été commandée pour élaborer une stratégie visant à impliquer davantage les hommes. Des sessions de formation sur les droits humains et le plaidoyer ont été organisées pour les représentants d'organisations communautaires ou dirigées par des réfugiés ainsi que pour les défenseurs des droits humains. Le projet a également sensibilisé indirectement plus de 3 000 personnes par le biais de deux émissions de radio à Kakuma et à Dadaab, au cours desquelles des informations sur les droits humains et les lois pertinentes ont été diffusées. Les questions des participants ont également pu être abordées par des animateurs de la FLM et du KNHCR.

NATIONAL

En collaboration avec ses partenaires, notamment le Forum Act Kenya, la FLM a considérablement fait progresser les droits des réfugiés au Kenya. La collaboration et le soutien continus à la KNCHR depuis 2018 ont abouti à un changement institutionnel positif avec l'inclusion des droits des réfugiés dans la programmation de la Commission, qui facilite maintenant des missions d'enquête, des cliniques d'assistance juridique et de la formation à Dadaab et à Kakuma. Cette collaboration sensibilise les autorités aux droits des réfugiés, améliorant ainsi l'exercice de leurs responsabilités légales. La FLM a également commandé une recherche sur la mise en place de l'éducation préscolaire pour les réfugiés dans les plans d'éducation locaux et nationaux, en particulier dans le comté de Turkana, afin d'éclairer le plaidoyer politique. De plus, les efforts de plaidoyer de la FLM auprès des partenaires locaux ont accru les connaissances sur l'utilisation de l'EPU pour la justice climatique parmi les 25 membres du Forum Act Kenya. La FLM a également aidé les organisateurs thématiques de la Coalition des parties prenantes de l'EPU au Kenya à rédiger le rapport d'examen à mi-parcours des organisations de la société civile pour le 3^e cycle, indiquant un taux de mise en œuvre de plus de 50 % des recommandations. Une stratégie visant une mise en œuvre à 80 % avant



Des équipes d'action pour la justice de genre arborant le symbole de l'égalité des sexes, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, organisée par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés du comté de Turkana. Photo : LWF/M.Lukulu

Compétences en plaidoyer mises en action

La formation en matière de documentation des violations des droits humains et de rédaction de rapports menée par la FLM et la KNCHR a permis au réseau de réfugiés KADANA de documenter une plainte émanant de la communauté de réfugiés de Kakuma. Le réseau a donc soumis une pétition aux responsables du comté de Turkana, ce qui a incité la KNCHR à déployer une équipe d'enquêteurs pour traiter les questions soulevées, notamment le refus d'information et de participation dans les cas de décès traités par le service de la police nationale. Le rapport de l'enquête n'a pas encore été rendu public.

Le 4^e cycle souligne l'engagement de la FLM en faveur d'un plaidoyer global et d'une influence politique.

INTERNATIONAL

Pour renforcer une masse critique de voix de plaidoyer basées sur la foi, la FLM Kenya a organisé des sessions de formation sur le mécanisme de l'EPU dans le cadre de forums organisés au Zimbabwe et en Éthiopie. 45 membres du clergé et responsables d'églises provenant de plus de 20 pays y ont participé. En outre, l'accent a été mis sur permettre à davantage d'acteurs locaux d'accéder à des plateformes régionales et internationales de droits humains. La FLM Kenya a participé au Forum des ONG et à la 77^e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) en Tanzanie, se joignant à une importante délégation composée de 36 membres des programmes nationaux de la FLM Entraide Mondiale, de représentants des Églises membres et de partenaires. La FLM a organisé un événement parallèle sur le thème « Violence basée sur le genre : une pandémie silencieuse parmi les réfugiés, les hôtes et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans l'Est et la Corne de l'Afrique », permettant un dialogue avec plus de 60 acteurs humanitaires, confessionnels et gouvernementaux. La FLM a soutenu deux représentants du KNCHR et du Consortium pour les réfugiés du Kenya (RCK) à participer en tant que panélistes pour soulever la question de l'éducation et de la justice de genre, qui sont des priorités thématiques de la FLM Kenya.

2. Droits des femmes et des enfants

Renforcer le leadership des femmes au Burundi

LOCAL

Le projet Justice de genre a fait des progrès substantiels dans l'autonomisation des femmes au niveau local. 1 000 femmes, réparties en 40 coopératives dans la commune de Cendajuru et à Gisuru, ont pu améliorer leurs moyens de subsistance grâce à des formations en Activités Génératrices de Revenus, en gestion des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit et des kits de démarrage de micro-projets. Les participants au projet ont élu 40 femmes leaders pour les représenter et défendre les droits socio-économiques des femmes. Ces

leaders ont participé à quatre ateliers de formation pour développer leurs compétences en leadership et en plaidoyer.

Par la suite, elles se sont activement impliquées dans une campagne de plaidoyer pour les 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre, et ont partagé leurs messages dans les médias nationaux et à travers des événements de sensibilisation de masse.

NATIONAL

Au niveau national, une table ronde sur les droits des femmes a réuni les principales parties prenantes pour discuter des problèmes des femmes et les classer par ordre de priorité, ce qui a favorisé une approche collaborative pour lutter contre les inégalités entre les



Félicule Nijimbere fait partie des 40 femmes leaders impliquées dans le projet « Justice de genre ». Lors de la campagne des 16 Jours d'activisme, Félicule a élaboré des messages de plaidoyer, et les a partagés avec un large public à travers Yaga, un grand média national. « Nous, femmes leaders, voulons voir cesser la violence basée sur le genre. En collaboration avec l'administration locale, les ONG et les chefs religieux, nous partagerons notre message à travers des sketches, des chants et des danses. » Photo : FLM/L. Gillabert

hommes et les femmes au sein des communautés. 22 femmes leaders de Cankuzo, Ruyigi et Bujumbura ont exposé les défis auxquels sont confrontées les femmes burundaises pour accéder aux ressources familiales, conduisant à la pauvreté et à la discrimination. Les femmes ont partagé des solutions et des recommandations issues de précédentes tables rondes communales et provinciales. Des représentants d'institutions clés telles que les Services nationaux des titres fonciers et la Commission nationale indépendante des droits de l'homme ont apporté des propositions supplémentaires pour combattre les violations des droits des femmes.

INTERNATIONAL Suite à la soumission d'un rapport alternatif fin 2022, une délégation de partenaires et du personnel de la FLM au Burundi a participé à la pré-session de l'EPU en plaidant pour l'inclusion de recommandations spécifiques aux questions de genre et aux droits des femmes. En s'engageant auprès des missions diplomatiques et en participant activement à la session du Conseil des droits de l'homme à Genève, le projet a permis d'amplifier la voix des femmes burundaises et de veiller à ce que leurs droits socio-économiques soient pris en compte. En outre, les recommandations du projet ont été adoptées par plusieurs États lors de la session de l'EPU, ce qui reflète les fruits du plaidoyer entrepris et signale une avancée significative dans la reconnaissance et la prise en compte des droits des femmes au niveau de la politique nationale.

Surmonter les obstacles aux droits économiques des femmes en Jordanie

LOCAL La FLM œuvre pour renforcer les droits économiques des femmes par l'intermédiaire de deux organisations communautaires locales, la Fondation Naya à Zarqa et l'Association Zahr Al Rumman à Irbid, qui engagent des femmes vulnérables dans des entreprises communautaires. Les participantes ont suivi diverses formations techniques et commerciales pour se préparer à la phase suivante du projet communautaire.

À Zarqa, les femmes recherchent des moyens de subsistance collectifs grâce à une entreprise de formation au numérique, tandis qu'à Irbid, elles s'engagent dans une cuisine communautaire saine. Parmi les réalisations majeures, on peut citer le renforcement des capacités de 29 femmes grâce à des sessions de formation sur mesure et la création d'un centre numérique pour le partage des connaissances.

NATIONAL Au niveau national, la FLM a fait des progrès significatifs dans la défense des droits des femmes. L'organisation a identifié et formé 33 jeunes défenseuses des droits humains aux techniques de plaidoyer et au droit du travail, leur donnant les moyens de sensibiliser le public à des questions essentielles telles que le harcèlement sur le lieu de travail et les droits des travailleurs réfugiés. En outre, la FLM a facilité l'élaboration de deux documents d'orientation portant sur des défis majeurs à Irbid et à Zarqa, axés respectivement sur les conditions de transport dangereuses et le harcèlement sur le lieu de travail. De plus, la FLM a facilité la participation de plusieurs membres de l'équipe de plaidoyer à une campagne médiatique. Grâce à des efforts de collaboration avec des partenaires de la société civile, la FLM a dirigé une coalition qui a rédigé un rapport parallèle pour l'Examen Périodique Universel (EPU), soulignant les droits des femmes et des filles en Jordanie. Ce rapport souligne les priorités telles que les droits économiques, la violence basée sur le genre et les réformes juridiques.



Dans son travail de pharmacienne, Areej Az-Zoubi a souffert de rémunération basse et d'absence de contrat officiel lui garantissant des avantages sociaux. En découvrant le projet, elle s'est lancée dans la défense des droits des travailleurs. Areej espère pouvoir susciter le changement en commençant au niveau personnel, en visant la création d'une communauté qui résiste aux pratiques d'emploi inéquitables et qui se bat pour des conditions de travail justes et appropriées. « Cela se fera à petits pas. Tout d'abord, en sensibilisant les gens aux lois, nous voulons qu'ils sachent qu'ils ont le droit de dire « non » à de telles conditions. Nous ne pourrions pas changer les lois dans l'immédiat. Mais l'objectif est de sensibiliser 50 personnes, qui sensibiliseront à leur tour 50 autres personnes, de sorte que, par un effet de cascade, nous espérons parvenir à un changement significatif au sein de la communauté. »

Photo : Zahr Al Rumman / Nusaiba Bashaireh

INTERNATIONAL Sur la scène internationale, la FLM s'est activement engagée dans la défense des droits des femmes en Jordanie auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Une délégation du personnel de la FLM Jordanie et deux partenaires locaux de la société civile a participé à la pré-session de l'EPU, ainsi qu'à des réunions bilatérales de plaidoyer avec des missions diplomatiques et des partenaires à Genève. Nos questions prioritaires ont été reprises et citées dans le document final du HCDH, soulignant l'impact de ces efforts de plaidoyer au niveau international.

Faire progresser les droits des enfants et des femmes au Soudan du Sud

LOCAL Au niveau local, l'accent a été mis sur le renforcement des capacités, les programmes de sensibilisation communautaire et les efforts d'autonomisation économique. Plus précisément, des initiatives telles que le lancement des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre ont mobilisé 355 personnes, dont 220 femmes et 135 hommes, facilitant des espaces de dialogues et des actions cruciales pour lutter contre les pratiques préjudiciables affectant les femmes, les filles et les personnes en situation de handicap.

De plus, la création de clubs des droits de l'enfant dans les écoles a permis à 115 enfants (56 filles et 55 garçons) d'acquérir les outils nécessaires pour reconnaître et combattre les diverses formes de violence dans leurs communautés. La campagne #EVAC menée dans les camps de réfugiés d'Ajuong Thok et de Pamir était destinée à sensibiliser et à prévenir les violences faites aux enfants.

Ainsi, 437 enfants et jeunes (225 garçons et 212 filles) issus de structures communautaires telles que les clubs des droits de l'enfant, les parlements des enfants et les comités de protection de l'enfance ont pris les devants et ont participé activement aux émissions de radio, aux débats interscolaires, et aux processions communautaires. Ces initiatives locales ont mis en évidence l'impact des initiatives communautaires dans la promotion des droits de l'enfant et la création de communautés inclusives et résilientes.

NATIONAL Au niveau national, les efforts de collaboration entre les organisations de la société civile et les organes gouvernementaux ont permis de réaliser des progrès significatifs dans le suivi et la mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU). La FLM a notamment aidé la Coalition de la société civile du Sud-Soudan pour l'EPU (SSCSC-UPR) à organiser des sessions de formation pour ses membres (13 hommes et 12 femmes), afin de renforcer leur capacité à suivre, documenter et rendre compte des recommandations de l'EPU. Des événements importants tels que la commémoration de la Journée mondiale de l'enfance et le lancement du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique, ont souligné l'engagement collectif en faveur de la sauvegarde des droits et du bien-être des enfants dans l'ensemble du pays. De plus, le lancement des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, soutenu par le Ministère national de l'égalité des sexes, de l'enfance et de la protection sociale, a vu la participation de 2 000 personnes, principalement des femmes.

INTERNATIONAL Au niveau international, l'atelier régional de plaidoyer organisé à Juba en juin 2023 a vu la participation de 20 membres du personnel représentant les programmes pays de la FLM au Kenya, en Éthiopie, au Soudan du Sud et en Ouganda. Cet effort de collaboration a facilité l'identification de questions prioritaires et de stratégies efficaces de plaidoyer régional, aboutissant à un engagement significatif lors de la 77^e session ordinaire de la Commission africaine en Tanzanie.






Des étudiants sensibilisent à la protection de l'enfance lors d'un match public commémorant la Journée de l'enfant africain. Photo : LWF/D. Godfrey

Faire progresser les droits fonciers en Angola

La FLM Angola a la particularité d'être l'ONG internationale la plus ancienne dans le pays, ayant lancé ses opérations pendant une période de conflit civil intense en 1986. Au cours de ses 37 années d'histoire, le programme a évolué de l'aide d'urgence au développement à long terme. À mesure que la paix s'installait progressivement en Angola, la FLM a élargi ses efforts pour inclure des initiatives de développement durable et d'approche basée sur les droits, telles que la garantie de l'accès à la terre et la promotion de la résilience économique des communautés. Après une évaluation approfondie, la FLM a décidé de mettre un terme à ses activités fin 2023.

Le projet basé sur les droits a été l'un des projets les plus réussis du programme au cours des huit dernières années, aidant plus d'une centaine de communautés à protéger l'accès à leurs terres, et renforçant leurs capacités afin qu'elles puissent mener leurs propres initiatives de plaidoyer. Celles-ci ont permis l'accès à des services essentiels tels que le transport, l'éducation et les soins de santé. Au niveau national, un soutien a été apporté à divers partenaires de la société civile dans tout l'Angola afin de renforcer leur capacité à défendre les droits humains et la pérennité de leur organisation, préparant ainsi une transition en douceur avant le départ de la FLM du pays. Il s'agit notamment de l'assistance technique fournie à une coalition appelée Groupe de surveillance des droits humains (GTMDH), qui a ainsi renforcé ses activités de plaidoyer contre les menaces législatives telles que la proposition de nouvelle loi sur les ONG et participé à différents forums internationaux.

Exemples d'impact en 2023

	Processus clés	Réalisations clés
 LOCAL	En Éthiopie, la FLM a traduit les recommandations de l'EPU du troisième cycle dans les langues locales et distribué du matériel pédagogique aux organisations de la société civile (OSC) et aux institutions de défense des droits humains, facilitant ainsi les efforts d'éducation et de sensibilisation du public sur les questions liées aux droits humains.	Au total, 830 réfugiés (480 femmes et 350 hommes) ont eu accès à la justice et à une assistance juridique par le biais d'audiences judiciaires, d'un soutien dans des cas individuels et de la diffusion d'informations juridiques. En outre, neuf coopératives de réfugiés ont obtenu des permis de travail et des licences commerciales (33 femmes et 12 hommes).
	En Ouganda, la FLM a organisé des formations avec des dirigeants locaux sur la prévention et la réponse à la violence basée sur le genre, y compris des sessions sur la résolution alternative des conflits. Elle a mené des actions visant à promouvoir la protection de l'environnement et la justice foncière, en renforçant la prise de conscience des communautés dans des domaines tels que la réduction de la déforestation et la protection des zones humides.	Les cliniques d'assistance juridique d'Adjumani, de Pader et de Rwamwanja ont sensibilisé les réfugiés et les communautés d'accueil aux droits humains, aux mécanismes alternatifs de résolution des conflits et à la prévention de la violence basée sur le genre, ce qui a permis d'enregistrer 78 cas et de toucher 731 participants.
	En Angola, 25 coopératives agricoles ont réussi à délimiter leurs terres, une étape cruciale vers le processus de légalisation finale, et ainsi déjà garanti leurs droits fonciers.	Grâce à une meilleure connaissance des droits humains, les communautés ont mené 24 initiatives de plaidoyer réussies (15 étaient dirigées par des femmes). Ces actions ont abouti à des améliorations tangibles des services sociaux, notamment les transports, l'éducation, les soins de santé et le soutien à l'agriculture.
	Au Myanmar, la FLM a poursuivi ses efforts pour promouvoir les droits des femmes, en distribuant des bandes dessinées sur leur autonomisation et la violence basée sur le genre, en collaboration avec la société civile locale et les organisations communautaires.	La FLM a facilité la tenue d'un forum national des femmes réunissant 40 participantes d'organisations communautaires locales des régions d'Ann Township, de Yangon et d'Ayeyarwady, permettant partage d'expériences, mise en réseau et apprentissage sur la paix et la protection.
 NATIONAL	Au Mozambique, les partenaires de la FLM, JustaPaz et ASCUT, se sont activement engagés dans la révision des lois foncières à travers des tables rondes avec la commission gouvernementale responsable de la révision. Leur contribution est appréciée en tant que plateforme reconnue défendant des droits fonciers inclusifs et une protection contre l'accaparement des terres par les communautés.	Les partenaires de la FLM ont activement contribué à influencer la nouvelle politique foncière nationale. En conséquence, de nombreuses préoccupations soulevées par la société civile ont été intégrées. Des garanties ont été apportées pour que les terres continuent d'être distribuées par le biais de l'occupation coutumière, de la bonne foi et de l'obtention de l'usage et des bénéfices fonciers (DUAT).
	En Irak, la FLM a contacté quatre différentes organisations qui ont soumis des rapports alternatifs lors du précédent Examen Périodique Universel, afin de planifier un engagement conjoint pour l'année suivante.	Une formation a été dispensée au personnel et aux partenaires de la société civile sur la participation à l'EPU, et deux membres du personnel de la FLM en Irak ont participé à une formation sur la défense des droits des femmes à Genève, ce qui a permis à la FLM en Irak de concevoir une initiative pour la participation des femmes à l'EPU à venir.
 INTERNATIONAL	La FLM Genève a aidé ses programmes nationaux et ses partenaires locaux au Burundi, au Tchad et en Jordanie à soumettre des rapports alternatifs à l'Examen Périodique Universel. Tous ont mis en avant les droits des femmes.	Les délégations du Burundi, du Tchad et de la Jordanie ont participé à leurs pré-sessions respectives de l'EPU à Genève. Suite à différents engagements de plaidoyer, des recommandations ont été faites aux États examinés, soulignant les questions prioritaires de la FLM et de ses partenaires.
	La FLM a participé au Forum des ONG et à la 77 ^e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) en Tanzanie avec une délégation de 36 membres (16 femmes, 20 hommes) des programmes nationaux de la FLM, de ses partenaires de la société civile, ainsi que des représentants de la Conférence des Eglises de toute l'Afrique (AACC) et des représentants des Eglises membres.	Un événement parallèle sur la violence basée sur le genre affectant les populations déplacées et leurs hôtes dans l'Est et la Corne de l'Afrique a été organisé avec AACC et l'Église évangélique luthérienne de Tanzanie. L'événement a réuni le Rapporteur spécial sur les réfugiés, les demandeurs d'asile et les migrants en Afrique, et des intervenants de quatre pays soulignant les défis de la violence sexuelle et sexiste auxquels sont confrontées les femmes réfugiées.
	La FLM Ouganda a soumis à la CADHP un rapport alternatif conjoint des OSC sur les droits des réfugiés, qui met en évidence les problèmes de droits humains sur le terrain qui n'avaient pas été soulevés par le gouvernement dans le rapport de l'État partie.	Ainsi, le rapporteur spécial sur les réfugiés a utilisé le rapport de la société civile et a adressé à l'Ouganda des recommandations sur les droits des réfugiés à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années.

© Fédération luthérienne mondiale, 2024

Publié par :
Département d'entraide mondiale et
Département de théologie, mission et justice
Chemin du Pavillon 2
1218 Le Grand-Saconnex, Suisse

ISBN 978-2-940642-94-6

Photo de couverture : Aline Bucumi, formée comme militante dans le cadre du projet Justice de genre de la FLM au Burundi, s'adresse au média national Yaga lors de la campagne des 16 jours contre la violence basée sur le genre. Photo : FLM/L. Gillibert

Éditrice : Ophélie Schnoebelen
Conception et mise en page : Elizabeth Kimaru



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE